



**Commission Nationale Education
et Activités Cynophiles**

Président Jean Claude Métans
GSM 00 33 (0) 6 07 38 33 07
E-mail :jc.metans@free.fr

COMMISSION
NATIONALE
EDUCATION
ET ACTIVITÉS
CYNOPHILES

Modification tarif Licences CNEAC 2018

Propositions CNEAC soumises au comité de la SCC le 20 septembre 2017 pour approbation.

Suite aux travaux du Groupe de Travail Agility du 14 Aout dernier et après avoir transmis les propositions à l'ensemble des membres de la commission, il est proposé les aménagements suivants concernant le tarif des licences applicable pour 2018.

- Pour les seniors (plus de 18 ans): le prix de la licence 2018 passe à 18 € au lieu de 17 € actuellement.
- Pour les juniors (classes J11 et J14) de moins de 15 ans, le prix de la licence passe à 8 € au lieu de 6 €.
- Pour les juniors (classe J18) 15 à 18 ans, le prix de la licence passe à 8 € au lieu de 17 €.

Ces dispositions accordent ainsi le même tarif pour les trois catégories de juniors.

Pour mémoire, il est rappelé que le prix des licences en **2008** était de 12 euros pour la licence de base + 5 euros par discipline. Ce tarif est passé à 17 euros toutes disciplines confondues en 2015 lors de la mise en place des licences éditées par la SCC.

Le Championnat du Monde de Dog Dancing Obérythmée se tiendra à Leipzig du 7 au 9 novembre prochain. L'équipe de France composée de 6 concurrentes sera présente entraînée et encadrée par Madame Marie France Mattern désignée en remplacement de notre responsable du GT empêchée à cette date.

Validé Comité SCC le 20 septembre 2017